Département du TARN Arrondissement ALBI Canton ALBI SUD

DELIBERATION du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE D25027CCAS Séance du 9 octobre 2025 à 18 heures 30

Ce jourd'hui le neuf octobre de l'an deux mille vingt-cinq à 18h30 Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Date de la Convocation Le 29/09/2025

Présents :

Date d'Affichage Le 30/09/2025 <u>Membres élus</u>: Agnès BRU: Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Bruno VICTORIA

Date de mise en ligne de la délibération : Le 14/10/2025

<u>Membres nommés</u> : Michèle CARAMEL, Christiane FOULQUIER, Anne-Laure GRILLOT, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET, Boualem MEGUENNI

Nombre de Abstentions : 0
Conseillers : 13

Absents excusés: Gérard POUJADE, Maire, Président du CCAS

Présents : 11 Vote pour : 11

Absent: Michel CUPOLI

Votants: 11 Vote contre: 0

Secrétaire: Sophie GRIMAUD ESCORISA

Objet de la délibération : Secours aux particuliers - Situation n°4

La Vice-Présidente présente au Conseil d'Administration, la situation difficile dans laquelle se trouve Mme domicilié sur la commune

Le Conseil d'administration du CCAS après avoir étudié sa situation, décide de l'aider au règlement du contrôle technique de sa voiture. Le montant du devis du contrôle technique s'élève à 85 €.

✓ Fixe le montant de l'aide à : 85 €
 Cette somme sera réglée directement au garage RL AUTO sur présentation de la facture.

Certifié conforme au Registre

Fait au SEQUESTRE le 9 octobre 2025

La Vice-Présidente, Agnès BRU

La secrétaire de séance, Sophie GRIMAUD ESCORISA

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication /notification.